

**➔ À LA UNE, À TOULOUSE À MONTPELLIER ET AILLEURS****Les centres d'information et d'orientation ouvrent progressivement sur rendez-vous !**

Sur rendez-vous, les CIO accueillent tout public et en priorité les jeunes scolarisés et leurs familles. Les psychologues de l'Éducation nationale informent sur les études, les formations professionnelles, les qualifications et les professions et vous conseillent individuellement. Une aide aux choix scolaires et professionnels est dispensée lors de ces entretiens. Pour les personnes en situation de handicap, l'accent est mis sur l'accueil et le conseil visant à la construction de parcours de formation, en s'efforçant de prendre en compte l'ensemble des besoins en termes d'adaptation et d'intégration scolaire.

Consultez la page des CIO de l'académie de Montpellier. Pour chacun, une permanence est assurée (se renseigner auprès du CIO pour connaître le jour de permanence) <https://www.ac-montpellier.fr/pid32071/les-cio.html>

Dans l'académie de Toulouse, les CIO

<http://www.ac-toulouse.fr/cid67152/les-centres-information-orientation-cio.html>

Sur la France entière, l'annuaire des CIO <https://www.education.gouv.fr/annuaire>

Sophie Salvadori/Onisep Occitanie/29mai20

**➔ PRÉVENTION DU DÉCROCHAGE SCOLAIRE ET CONTINUITÉ PÉDAGOGIQUE**

Dans la visée d'apporter des outils simples et clairs aux établissements dans leur lutte actuelle contre le décrochage, le département Accompagnement et pédagogie de l'Onisep a mobilisé différents professionnels - enseignants, directeurs de centres d'information et d'orientation et référents MLDS (Mission de lutte contre le décrochage scolaire) - pour construire 5 documents.

**Ces documents sont destinés à :**

- la réalisation d'un diagnostic adapté au contexte actuel, la mise place d'un tutorat pour les élèves en risque de décrochage et la création d'un GPDS (Groupe de prévention du décrochage scolaire) à distance (documents 1, 2 et 3) ;

- favoriser le développement du tutorat au sein des établissements (document 4) ;

- travailler la continuité pédagogique au sein de l'établissement en fin d'année scolaire et entre EPLE (Établissement public local d'enseignement) de cette année scolaire à la suivante (document 5). Télécharger les documents :

➔ **Proposition de protocole** afin d'aider les établissements à limiter les effets de la crise sanitaire en matière de décrochage scolaire en collège et lycée. [http://www.onisep.fr/content/download/1233304/23378309/file/1\\_VD\\_Protocole\\_CA1.pdf](http://www.onisep.fr/content/download/1233304/23378309/file/1_VD_Protocole_CA1.pdf)

➔ **Document de liaison** entre les équipes éducatives et les élèves dans le cadre de prévention du décrochage scolaire en période de confinement et de déconfinement. [http://www.onisep.fr/content/download/1233305/23378316/file/2\\_VD\\_Livret1\\_CA1.pdf](http://www.onisep.fr/content/download/1233305/23378316/file/2_VD_Livret1_CA1.pdf)

➔ **Document de liaison** entre les équipes éducatives et les familles des élèves décrocheurs dans le cadre de prévention du décrochage scolaire en période de confinement et de déconfinement.

[http://www.onisep.fr/content/download/1233306/23378323/file/3\\_VD\\_Livret2\\_CA1.pdf](http://www.onisep.fr/content/download/1233306/23378323/file/3_VD_Livret2_CA1.pdf)

**➔ Fiche tuteur**

[http://www.onisep.fr/content/download/1233307/23378330/file/4\\_VD\\_Fiche\\_tuteur\\_CA1.pdf](http://www.onisep.fr/content/download/1233307/23378330/file/4_VD_Fiche_tuteur_CA1.pdf)

➔ **Document de liaison interne à l'établissement** dans le cadre de prévention du décrochage scolaire en période de confinement et de déconfinement

[http://www.onisep.fr/content/download/1233308/23378337/file/5\\_VD\\_Livret3\\_VF\\_PDFirelecture%20CZ%20\(002\).pdf](http://www.onisep.fr/content/download/1233308/23378337/file/5_VD_Livret3_VF_PDFirelecture%20CZ%20(002).pdf)

Lire sur onisep.fr <https://bit.ly/2yAifHO>

Source : onisep.fr/Onisep Occitanie/29mai20

**TABLE DES MATIÈRES****Page 2**

- ➔ Lutter contre le décrochage avec l'Onisep
- ➔ Développer ses compétences numériques
- ➔ Questions-réponses apprentissage
- ➔ Le chiffre de la semaine
- ➔ Ça recrute !

**Page 3**

- ➔ Culture G., pour parfaire sa culture générale
- ➔ Formations d'aide-soignant et d'auxiliaire de puériculture : inscrivez-vous !
- ➔ Les p'tites brèves
- ➔ La bonne initiative

**Page 4**

- ➔ Dans l'enseignement agricole, les portes ouvertes
- ➔ Dégager ce qui fait sens
- ➔ Conjoncture en hausse !
- ➔ Vient de paraître : Pose-toi la question ! Websérie

**LE SITE DE LA SEMAINE**

<https://www.devenirenseignant.gouv.fr>



Coronavirus Covid-19 : nouveau calendrier des épreuves écrites des concours de recrutement d'enseignants. La crise sanitaire exceptionnelle que traverse le pays a nécessité d'interrompre l'organisation des concours de recrutement d'enseignants. Ces concours vont être reprogrammés à partir du 16 juin prochain et jusqu'à la mi-juillet. Chaque candidat est averti par mail des changements de dates, comme indiqué sur le site.

## ➔ LUTTER CONTRE LE DÉCROCHAGE AVEC L'ONISEP

Outre les documents présentés p.1 de cette lettre, l'Onisep vous propose une sélection d'informations utiles pour la prévention du décrochage scolaire.

- Un numéro vert (gratuit) : 0 800 1225 00 est mis à disposition pour permettre aux jeunes sans diplôme et à leurs parents d'échanger avec un conseiller qui pourra leur apporter une information fiable sur les solutions de retour en formation et sur les structures d'accompagnement.

- Mon orientation en ligne permet une orientation scolaire gratuite et personnalisée par mail, tchat ou téléphone <http://www.monorientationenligne.fr/>

- Nous vous rappelons que vous avez en accès libre toutes les publications de l'Onisep via le kiosque en ligne jusqu'à fin août 2020 <https://lekiosqueenligne.onisep.fr>

Cliquez ensuite sur connexion, puis entrez 2 fois onisep2020.

- Accédez également à la conférence de Vanessa Clamy-Sebag, enseignante formatrice bien-être et climat scolaire : <http://bit.ly/2JTAHJB> ;

Sachez enfin que les CIO rouvrent progressivement depuis le 18 mai. Voir p.1.

Lætitia Martig & Sophie Salvadori/Onisep Occitanie/29mai20

## ➔ DÉVELOPPER SES COMPÉTENCES NUMÉRIQUES

Bibliothèques Sans Frontières, ONG (Organisation non gouvernementale) créée en France en 2007, a mis en place en 2014 le programme *Voyageurs du Numérique*, mouvement open source de citoyens qui œuvrent pour initier les internautes au numérique, depuis la maîtrise des outils de base à la formation jusqu'à la programmation informatique.

Le site offre 3 grandes entrées thématiques : *Le numérique pour tous* (culture numérique, savoirs de base), *La citoyenneté numérique* (informations sur internet, data, données et identité numérique), *La programmation et les nouveautés technologiques*.

Le parcours peut ainsi s'effectuer au sein de ces 3 catégories avec le recours possible à des outils de filtrage par public et type. Un moteur de recherche interne est également proposé. Sont actuellement disponibles les parcours pédagogiques et les fiches d'activité. L'accès à ces fiches requiert toutefois la création d'un compte, ce qui constitue un frein en matière de gestion de données personnelles (aucune référence au RGPD, Règlement général sur la protection des données dans les mentions légales).

Lire sur eduscol <https://bit.ly/36tHQib>

<https://voyageursdunumerique.org/la-bibliotheque/thematique/citoyennete-numerique/>

Source : [eduscol.education.fr/Onisep Occitanie/29mai20](https://eduscol.education.fr/Onisep Occitanie/29mai20)

## ➔ QUESTIONS-RÉPONSES APPRENTISSAGE

Le ministère du Travail a publié sa foire aux questions sur l'apprentissage, mise à jour au 26 mai. **Cette MÀJ concerne la question suivante** : lorsqu'un apprenti est placé en activité partielle et que le CFA (Centre de formation d'apprentis) est de nouveau en mesure de l'accueillir, est-il couvert au titre du risque AT / MP (accident du travail / maladie professionnelle) lorsqu'il se rend en CFA ?

**On a lu pour vous la réponse :)**

L'article L. 6222-32 du Code du travail prévoit que « lorsque l'apprenti fréquente le centre de formation, il continue à bénéficier du régime de sécurité sociale sur les accidents du travail et les maladies professionnelles dont il relève en tant que salarié ». Les apprentis bénéficient donc de la protection en cas d'accident à caractère professionnel pendant le temps passé en CFA, même si l'apprenti est placé par son employeur en activité partielle. En cas d'accident du travail ou de trajet de l'apprenti dans le cadre de sa formation au CFA, il n'y a pas d'imputation des coûts au compte employeur. L'imputation relève dans tous les cas d'un compte mutualisé (étudiants/apprentis).

<https://travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/qc-coronavirus-apprentissage-15032020.pdf>

Source : [travail-emploi.gouv.fr/Onisep Occitanie/29mai20](https://travail-emploi.gouv.fr/Onisep Occitanie/29mai20)

## 21 LE CHIFFRE DE LA SEMAINE

### 21 jours pour trouver un emploi.

Ce guide édité par Qapa (plateforme d'intérim 100 % digitale) est à la disposition de tous les demandeurs d'emploi. Il va vous permettre, étape par étape, de faire face et de vous donner des moyens pour trouver un emploi en 21 jours. Vous y trouverez des astuces pour vous permettre de vous poser les bonnes questions au bon moment, des conseils pour prendre les bonnes décisions et vous accompagner jusqu'à la réussite. Parmi les bonnes astuces, citons ce **conseil** : faites du sport ! Le chômage peut vous entraîner facilement dans un état dépressif, heureusement le sport est un antidépresseur naturel. Tout comme le plaisir, l'activité physique produit les neurotransmetteurs responsables du bien-être et des endorphines qui éliminent considérablement le stress. Faire une heure de sport par jour permet selon de nombreux chercheurs de calmer certaines angoisses et de diminuer les symptômes dépressifs de façon radicale. En effet, les personnes déprimées ont un taux de sérotonine très bas mais celui-ci est multiplié par 5 lors d'une simple course à pied de 30 minutes. En plus de la sensation de puissance, le sport vous permettra de réguler votre sommeil et toutes vos sensations d'angoisse. Lire le document sur [qapa.fr](https://qapa.fr)

<https://bit.ly/3ehvIZA>

## ÇA RECRUTE !

Pour Suez

Chauffeur poids lourds, ordonnanceur ou encore agent de réseaux sont des métiers peu connus du grand public mais qui offrent, pourtant, pour les filles comme pour les garçons, de réelles opportunités professionnelles pour lesquelles Suez entend recruter davantage, du CDI à l'alternance. Pour en savoir plus sur les postes à pourvoir consultez le site de recrutement :

<https://www.suez.fr/fr-fr/carrieres>

Notez la présence des *Maisons Pour Rebondir*, hubs d'inclusion participant au recrutement inclusif sur les métiers en tension notamment grâce à la signature de partenariats avec différentes structures de l'emploi ou à la signature de conventions avec l'Epide ou l'École de la seconde chance.

## ➔ CULTURE G., POUR PARFAIRE SA CULTURE GÉNÉRALE

Culture G est une chouette idée de trois anciens de Sciences Po qui permet en un clin d'œil de trouver des références culturelles dans une multitude de thèmes sur une multitude de supports. Idéal pour éviter de se perdre dans des recherches interminables et compléter un cours ou des révisions de manière intelligente. De nombreux domaines sont proposés, Histoire, Géopolitique, Économie, Politique, Sociologie / Société, Sciences & technos, Littérature, Philosophie...

Lire l'article sur outilstice.com <https://bit.ly/2WECEDk>

<https://www.cultureg.fr/>

Source : [outilstice.com/Onisep Occitanie/29mai20](http://outilstice.com/Onisep Occitanie/29mai20)

## ➔ FORMATIONS D'AIDE-SOIGNANT ET D'AUXILIAIRE DE PUÉRICULTURE : INSCRIVEZ-VOUS !

Vous êtes intéressé, intéressée par les secteurs de la santé et du social, et plus particulièrement par l'aide à la personne ? Les formations d'aide-soignant et d'auxiliaire de puériculture constituent des opportunités intéressantes pour exercer dans le paramédical. **En 2020, le recrutement se fait uniquement sur dossier.**

### Pour qui ?

Les formations d'aide-soignant (IFAS) et d'auxiliaire de puériculture (IFAP) s'adressent aux lycéens et aux lycéennes en voie professionnelle, en voie technologique ou en voie générale, dans les spécialités et série de bac suivantes :

- accompagnement, soins et service à la personne (ASSP) ;
- services aux personnes et aux territoires (SAPAT) ;
- animation - enfance et personnes âgées ;
- sciences et technologies de la santé et du social (ST2S).

### Descriptif des formations et débouchés

Les formations d'aide-soignant et d'auxiliaire de puériculture durent 10 mois et comprennent 17 semaines de cours théoriques et 24 semaines de stage.

À l'issue de la formation, vous obtenez le diplôme d'État d'Aide-soignant ou d'Auxiliaire de puériculture indispensable pour exercer l'un de ces métiers.

### Quelles sont les modalités d'admission ?

Les formations d'aide-soignant et d'auxiliaire de puériculture sont accessibles **hors Parcoursup**. L'admission se fait sur dossier et entretien. Cette année, en raison du Covid-19, l'entretien est supprimé et la sélection se fait uniquement sur dossier. Le dossier doit comporter :

- la copie d'une pièce d'identité ;
- une lettre de motivation manuscrite ;
- un curriculum vitae ;
- un document manuscrit décrivant, soit une situation personnelle ou professionnelle vécue, soit votre projet professionnel en lien avec les attendus de la formation (deux pages maximum) ;
- la copie des relevés de résultats et appréciations ou bulletins scolaires ;
- tout autre justificatif valorisant un engagement ou une expérience personnelle (associative, sportive...) en lien avec la profession d'aide-soignant, aide-soignante ou d'auxiliaire de puériculture.

### Date limite d'inscription

Vous devez déposer le dossier d'inscription dans le ou les instituts de votre choix avant la date limite fixée par l'établissement, **cette année entre le 25 mai et le 10 juin 2020.**

N'hésitez pas à contacter les IFAS, Instituts de formation d'aides-soignants (via le site de la FNAAS <http://www.fnaas.fr/>) et les IFAP, Instituts de formation d'auxiliaire de puériculture (via le site du CEEPAME <https://www.ceepame.com/>) qui vous intéressent pour obtenir le calendrier précis du dépôt de candidature et de la publication des résultats.

Voir sur le site de l'Onisep : <https://bit.ly/36zN1Ns>

Source : [onisep.fr/Onisep Occitanie/29mai20](http://onisep.fr/Onisep Occitanie/29mai20)

## LES P'TITES BRÈVES

### AAH : COMMENT SAVOIR SI J'Y AI DROIT ?

Si vous êtes en situation de handicap, l'Allocation adulte handicapé peut compléter vos ressources pour vous garantir un revenu minimal. Son montant dépend de votre situation familiale et professionnelle, ainsi que de vos ressources. Voir sur handicap.fr <https://bit.ly/3c6zvC6>

### NE DITES PLUS SPOILER MAIS DIVULGÂCHER !)

Spoiler, c'est gâcher l'effet de surprise chez le lecteur ou le spectateur en dévoilant tout ou partie de l'intrigue d'une œuvre de fiction. La commission d'enrichissement de la langue française, dans le Journal officiel 23 mai, préconise d'employer à la place de ce terme anglais le mot divulgâcheur, divulgâcheuse.

<https://bit.ly/2yBMRZt>

### LES MÉTIERS AU TEMPS DU CORONA

À la mi-mars 2020, l'épidémie de Covid-19 a imposé un arrêt partiel ou total d'activités jugées « non essentielles », quand d'autres sont mobilisées face à l'urgence. Au-delà de sa dimension économique, cette crise affecte aussi les conditions de vie et les conditions de travail, renforçant des vulnérabilités existantes et en générant de nouvelles. La note de France stratégie propose une typologie inédite des métiers dans la crise en cinq groupes. <https://bit.ly/3gp9ykF>



### LA BONNE INITIATIVE

AgoraQuiz, pour créer des quiz avec ses élèves

Comment aider vos élèves à mémoriser les principales notions d'une matière de manière ludique ? Jeux et quiz sont des outils qui favorisent l'assimilation et la mémorisation des apprentissages. Il existe de nombreux sites pour créer des quiz. AgoraQuiz est une nouvelle solution avec une approche originale, elle permet aux élèves de les créer eux-mêmes. Malin. L'idée principale est d'impliquer les élèves dans la création des questions et de se défier entre eux pour les aider à mémoriser autrement les notions apprises. Lire l'article sur outilstice.com <https://bit.ly/2TIL2KQ>

## ➔ DANS L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE, LES PORTES OUVERTES

**Le Leap (Lycée d'enseignement agricole privé) Bonne-Terre Tourbes de Pézenas (34)** vous ouvre ses portes, en présentiel mercredi 3 juin 2020 par petits groupes sur réservation 04 67 90 42 42 pour rencontrer des enseignants en respectant les règles sanitaires et en virtuel (portes ouvertes virtuelles) mercredi 10 juin 2020 avec inscription par mail [webinaire@bonne-terre.cneap.fr](mailto:webinaire@bonne-terre.cneap.fr). Venez découvrir les formations générales et technologiques (4<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup>, 2<sup>de</sup> générale et bac STAV, Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant) et les filières professionnelles (Services à la personne - Services aux territoires - vente, Agriculture - petits élevages - arboriculture - viticulture). Renseignements 04 67 90 42 42 ou [www.bonne-terre.fr](http://www.bonne-terre.fr) > nos formations.

**À Tarbes (65), le lycée Adriana vous ouvre ses portes virtuelles les 3 et 10 juin 2020** (art floral ; productions horticoles ; aménagements paysagers ; maintenance des matériels espaces verts ; conseil vente produits de jardins ; conseil vente animalerie) <http://epl-tarbes.fr/journees-portes-ouvertes-virtuelles/>

**L'EPLEFPA (Établissement public local d'enseignement et de formation professionnelle agricole) de Lozère (48)**, le CFA (Centre de formation d'apprentis agricole) et le CFPPA (Centre de formation professionnelle et de promotion agricole) de Marvejols vous ouvrent virtuellement leurs portes. Accédez à la fiche contact pour toute demande de visite virtuelle <https://framaforms.org/jpo-virtuelle-fiche-contact-prenez-soin-de-vous-et-de-votre-entourage-1584738590/>

Voir les vidéos de présentation des lycées et des filières (aquaponie, pisciculture, lombricompostage, atelier agroalimentaire...) <https://www.epl-lozere.fr/videos/>

Source : SRFD & établissements/Onisep Occitanie/29mai20

Voir à ce sujet l'article sur onisep.fr/montpellier <https://bit.ly/2SFq100>

## ➔ DÉGAGER CE QUI FAIT SENS

Professeur au Collège de France, Pierre-Michel Menger occupe la chaire Sociologie du travail créateur. Il livre pour la Quotidienne du site institut-entreprise.fr 4 réflexions sur cette pandémie dans l'optique de la rendre intelligible dans son déroulement, ses mécanismes et sa portée. Face au flot continu d'informations, la difficulté, selon Pierre-Michel Menger, est « de dégager ce qui fait sens et peut consolider l'exercice de l'analyse, du raisonnement et de l'action, sans que le bruit de tout ce qui nous arrive opacifie ce que nous devons retenir comme essentiel ».

Selon lui, « cette crise majeure fait apparaître ce qui était enfoui comme une somme considérable de réalités implicites, mais qui ne faisaient pas problème ou alors seulement à bas bruit : je pense au vieillissement de nos sociétés et à l'imbrication du sort des générations, imbrication qui peut devenir une dislocation quand les personnes âgées sont frappées très durement, et que les jeunes feront l'épreuve de situations économiques et sociales fissurées pour longtemps. »

### La difficulté est d'obtenir un bon rapport signal/bruit

« La difficulté, dans une situation d'incertitude aussi tenace, n'est pas d'échanger et de s'informer, puisque nous avons appris, par nos technologies numériques, nos réseaux et nos accès aux médias du monde entier, à démultiplier notre attention vers une quantité considérable d'informations. Il n'y a pas à cette difficulté de solution magique, il y a surtout à exercer une incessante réflexivité pour savoir dégager des lignes de force dans le traitement des informations, connaissances et projections qui nous parviennent sans cesse, sans nous laisser prendre au piège des extrapolations et des prophéties simples et bruyantes, ni bien sûr à celui des charlatanismes de toute obédience. » Lire l'article sur institut-entreprise.fr <https://bit.ly/2X9a3Yz>

Source : institut-entreprise.fr/Onisep Occitanie/29mai20



## CONJONCTURE EN HAUSSE !

Malgré la crise sanitaire, quelques secteurs continuent d'embaucher, en Occitanie et ailleurs

C'est le cas par exemple de l'agroalimentaire, l'agriculture, le sanitaire et social, la grande distribution, l'hygiène et la propreté... entre les secteurs qui n'ont cessé de recruter et ceux impactés par le virus, on trouve sur le site de Pôle emploi ou des agences d'intérim de nombreuses offres d'emploi. Notons également que le secteur bancaire embauche des alternantes, alternants.



## VIENT DE PARAÎTRE

### Pose-toi la question ! Websérie

Quel métier faire plus tard ? Vers quelle filière m'orienter ? Quelles études choisir : longues, courtes, par apprentissage... ? Pour vous y retrouver, l'Onisep Aquitaine site de Bordeaux se penche sur les questions que tout le monde se pose et vous donne quelques clés, tout en humour, pour éclairer vos choix et construire votre parcours. Voir sur [onisep.fr/bordeaux](http://onisep.fr/bordeaux)

<https://bit.ly/36vy5jd>



ACCÉDEZ À LA VERSION WEB, AUX DERNIERS NUMÉROS ET À L'ABONNEMENT GRATUIT !

Onisep Occitanie : 31 rue de l'Université - CS 39004 - 34064 Montpellier cedex 02 - [www.onisep.fr/montpellier](http://www.onisep.fr/montpellier)

Directrice de la publication : Frédérique Alexandre-Bailly et par délégation Olivier Brunel - Rédactrice en chef : Dorothee Douriez - Relecture : Chantal Sciabbarrasi  
Rédaction et mise en page : Sophie Salvadori - [ssalvadori@onisep.fr](mailto:ssalvadori@onisep.fr) - 04 99 63 67 78 - Maquette : Cyril Lauret - ISBN : 978-2-37712-193-9